

## ETUDE DE CAS 1

L'AESH qui accompagne Lucie au collège a établi une bonne relation avec elle. Lucie est une élève qui n'a pas noué beaucoup de liens avec les élèves de sa classe. L'accompagnante propose donc à Lucie de l'accepter comme amie sur «Facebook». La maman de Lucie demande un rendez-vous au directeur à ce sujet.

### Questions :

1. Quels sont les acteurs de cette situation ?
  2. Quels sont les éléments problématiques de cette situation ?
  3. Comment qualifieriez-vous le problème de cette situation ?
- 

### Quels sont les acteurs de cette situation ?

Famille – établissement scolaire – élève – AVS

Une situation est d'autant plus facilement dénouée qu'on en limite les acteurs.

### Quels sont les éléments problématiques de cette situation ?

L'AESH a raisonné de façon affective. Elle pensait pouvoir compenser le manque de relations sociales de l'élève. Un réseau social numérique, même dans ses aspects publics, relève de la sphère privée.

Pour accompagner cette élève de façon professionnelle, il aurait été préférable de lui permettre de développer des relations sociales avec ses camarades. C'est en soi un axe de travail de l'équipe (enseignants, personnels de direction, AESH, vie scolaire).

### Comment qualifieriez-vous le problème de cette situation ?

Cette situation touche la sphère privée. L'intervention de la maman est donc complètement justifiée. Nous avons vu plus haut que cette situation ne relève pas d'un problème d'autorisation mais bien de positionnement professionnel de l'AESH.

